

PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE DE BOLTON OUEST  
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITE

# AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE PAR LE SOUSSIGNE  
DIRECTEUR GÉNÉRAL / SECRETAIRE-TRESORIER DE LA SUSDITE  
MUNICIPALITE, QUE:

La municipalité de Bolton-Ouest devra combler deux postes au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) dont les mandats arrivent à échéance au mois de novembre 2016. La durée d'un mandat pour les membres citoyens est de deux ans et il est renouvelable.

La municipalité de Bolton-Ouest invite la collaboration volontaire de ses citoyens afin de combler les postes qui seront disponibles. Le Comité permet aux citoyens non élus de participer à la prise de décision. Ainsi, par son rôle de recommandation face aux élus municipaux, le Comité collabore à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être des citoyens de Bolton-Ouest. Vos expériences et vos expertises peuvent également être mise à contribution au sein du CCU.

Les tâches des membres du CCU sont effectuées à titre bénévole. Il s'agit d'assister une fois par mois (le premier jeudi de chaque mois) à une réunion des membres où les projets requérant l'avis du CCU seront présentés. De plus, nous vous invitons à prendre connaissance du règlement #313 concernant le Comité consultatif d'urbanisme afin de comprendre la réglementation entourant le Comité.

## Processus de sélection

- a) Toute personne intéressée à devenir membre du Comité consultatif d'urbanisme doit remplir le formulaire d'application, disponible sur le site web ou à l'hôtel de ville et le retourner dûment complété à Michael Ferland, inspecteur municipal et responsable de l'urbanisme, soit par courriel à l'adresse : [inspecteur@municipalitedeboltonouest.com](mailto:inspecteur@municipalitedeboltonouest.com), par fax au 450-242-2705 ou directement à l'hôtel de ville au 9 chemin Town Hall. Toutes les candidatures devront être reçues au plus tard le vendredi 14 octobre 2016 à midi.
- b) Le Conseil municipal examinera les candidatures reçues
- c) La nomination sera faite par résolution du Conseil.

Merci à l'avance de votre intérêt.

  
Renaud Ayotte  
Directeur général  
Secrétaire-Trésorier